



EPLEFPA DE GUADELOUPE
97122 BAIE – MAHAULT

à

Monsieur le Ministre de l'Agriculture
Monsieur le Directeur de la DGER
Monsieur le Directeur de la DAAF de Guadeloupe
Madame la Cheffe du SFD de Guadeloupe
Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA de Guadeloupe
Monsieur le Président de la Région Guadeloupe

Baie-Mahault, le 18 décembre 2017

Objet : Préavis de grève reconductible à partir du mardi 16 janvier 2017

Mesdames, Messieurs,

Face aux problèmes majeurs et récurrents de l'EPLEFPA de la Guadeloupe, entres-autres :

- Les bas salaires, non revalorisés depuis près de 10 ans ;
- la GIPA obligatoire mais non appliquée depuis son instauration en 2008 ;
- le manque de financement pour les équipements pédagogiques indispensables dans les salles de cours du LEGTA, à l'exploitation agricole, dans les laboratoires, et le « *gymnase* » ;
- l'absence de réponse pour l'ouverture des classes de BTSA PA au LEGTA, BAC PRO CGEA et BTSA PA au CFPPA de Petit-Canal ;
- la non application des décisions prises en matière d'organisation administrative et pédagogique du CFAA ;
- la non mise aux normes des bâtiments des CFPPA (Lamentin, Petit-Canal et Vieux-Habitants) ;
- la non construction d'un nouveau CFAA qui est pourtant promise depuis de nombreuses années, etc.

Les syndicats de l'EPLEFPA de Guadeloupe ont déjà négocié à plusieurs reprises avec la direction et les autorités compétentes régionales, qui n'ont pas manqué de donner des avis favorables, voire signer des relevés de décisions. Mais en dépit de cela, à ce jour aucun engagement concret n'a été tenu.

C'est pourquoi les organisations syndicales de notre établissement public local, le SEA-UNSA, le SNETAP et le SPEG, se sont regroupées en intersyndicale pour faire avancer les choses, et nous vous informons par la présente, du dépôt d'un préavis de grève reconductible à partir du mardi 16 janvier 2017 couvrant l'ensemble du personnel de l'EPLEFPA de Guadeloupe.

Comptant sur l'intérêt que vous ne manquerez pas d'avoir pour une amélioration de nos conditions de travail ainsi que pour la réussite de nos apprenants, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la section SEA-UNSA,
Jean-Louis HALLEY
Secrétaire régional

Pour la section SNETAP-FSU,
Fabrice ABELKALON
Secrétaire régional

Pour le SPEG,
Nicole TOUVIN
Secrétaire générale adjoint